



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 169 rue de Couillet, 6200 Châtelet

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la FEFB asbl
tenue à l'Université des Aînés, avenue de l'Assomption 73, 1200 Bruxelles
le samedi 2 mars 2019 à 14h10

Présents : Delescaille Laurent, Piacentini Claudio, Rauta Nicolas, Sohet Cédric, Van Melsen Raymond.

Excusés : Barreau Renaud, D'hajjère Arnaud, Halleux Daniel, Henrotte Christian, Wathelet Brieuc.

Absents : Le Quang Kim.

Ordre du jour :	
1	Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2019.
2	Désignation d'un trésorier.
3	Fixation du siège social de notre association.
4	Adaptation de nos textes.
5	Adaptation du texte à envoyer aux annexes du Moniteur belge.
6	Vérification des publications des administrateurs au Moniteur belge.
7	Formation théorique à l'arbitrage de la FEFB 2018-2019

1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2019.

Les ajouts et corrections suivants sont apportés :

- Point 8 : L'encodage des administrateurs UBO doit être réalisé pour le 30 septembre 2019 au lieu du 31 mars 2019.
- Point 12 : Pour se conformer aux statuts et comme suite à leur désignation en qualité de chargés de missions, MM. Bielik et Wéry remettent leur démission du conseil d'administration. Ces derniers seront rémunérés pour le travail fourni en tant que chargés de mission.
- Corrections orthographiques diverses

2° Désignation d'un trésorier.

La démission de Claudio Piacentini a été remise au président avant la réunion et est remise par écrit au secrétaire lors de la réunion, celle-ci est acceptée par le C.A.

Aucun administrateur n'est candidat pour reprendre la fonction de trésorier.

Il est proposé de mettre une annonce sur le site internet de la FEFB pour trouver un nouveau

trésorier, Raymond van Melsen devient trésorier ad intérim et Laurent Delescaille devient trésorier adjoint ad intérim le temps de trouver un nouveau trésorier.

Claudio Piacentini continue les paiements ordinaires jusqu'à ce que le C.A puisse se débrouiller, en concertation et avec l'accord du concerné, mais ce dernier n'enregistre plus la comptabilité.

Le C.A remercie chaleureusement Claudio Piacentini pour l'ensemble du travail fourni dans sa fonction de trésorier.

3° Fixation du siège social de notre association.

Le Siège Social est transféré chez le secrétaire, Laurent Delescaille, 171 rue de Forchies 6140 Fontaine l'Évêque.

4° Adaptation de nos textes.

Il convient de supprimer l'adresse de Claudio Piacentini à divers endroits : à l'assurance, la banque, dans le pion F, le Vade Mecum, le site internet (nous n'avons pas de registre de commerce donc pas d'action à ce niveau) .

5° Adaptation du texte à envoyer aux annexes du Moniteur belge.

Cédric Sohet remettra le texte à Laurent Delescaille pour aller au Moniteur Belge et faire les mises à jour nécessaires, la preuve de paiement au Moniteur Belge sera préalablement remise à Laurent Delescaille. Une fois cette étape effectuée, il faudra également signaler le changement de trésorier à la banque ING.

6° Vérification des publications des administrateurs au Moniteur belge.

Le texte à faire au Moniteur Belge stipulant les démissionnaires (Belva, Tomasi, Gillet, Piacentini, Lombart, Wery et Bielik) et administrateurs actuels sera rédigé par Cédric Sohet et envoyé à Laurent Delescaille pour effectuer la publication.

7° Formation théorique à l'arbitrage de la FEFB 2018-2019.

Une proposition de formation à l'arbitrage a été soumise par Philippe Jassem, celle-ci aurait lieu aux dates suivantes :

- 1^{er} week-end : les jeudi 30/05, vendredi 31/05, samedi 01/06 et dimanche 02/06 2019.
- 2^{ème} week-end : les samedi 08/06, dimanche 09/06 et lundi 10/06 2019.
- 3^{ème} week-end (examen) : le samedi 15/06/2019.

Les dates sont acceptées et Raymond van Melsen donnera une réponse pour la disponibilité du lieu de la formation (l'UDA) rapidement.

L'adresse de référence pour inscription est celle de Philippe Jassem, le prix fixé est de 80 euros pour l'ensemble de la formation.

La réunion se termine à 15h20.

Le président :
SOHET Cédric

Le secrétaire :
DELESCAILLE Laurent